

Budget 2026 – Financer l'agriculture urbaine bruxelloise

Investir intelligemment dans une politique publique à fort rendement local

Septembre 2025

Un secteur stratégique, générateur de bien-être et d'emplois

L'agriculture urbaine professionnelle est aujourd'hui un levier concret et efficace pour répondre à plusieurs enjeux majeurs de la Région de Bruxelles-Capitale.

Au-delà de sa contribution à l'emploi local et à la valorisation d'espaces urbains sous-utilisés, l'agriculture urbaine participe activement à :

- L'**apaisement urbain** et l'amélioration du cadre de vie (îlots de fraîcheur, biodiversité)
- La **promotion de la santé physique et mentale**, grâce à la nature en ville, à l'activité physique, et aux actions éducatives en milieu urbain
- Le **renforcement des dynamiques sociales et de cohésion territoriale**, notamment dans les quartiers fragiles
- La **production alimentaire locale**, en circuits courts, avec un impact direct sur la **qualité nutritionnelle** de l'alimentation des habitants

La Région bénéficie ainsi d'un **retour sur investissement global**, qui dépasse largement le simple aspect économique : il s'agit d'un **investissement social, environnemental et sanitaire**.

1. Maintenir l'appel à projets Agriculture Urbaine (AAP AU)

→ **Budget demandé : 250.000 €**

La production alimentaire **ne peut pas être considérée comme un secteur économique ordinaire**. Partout en Europe, elle fait l'objet de soutiens financiers publics importants pour compenser des prix de vente souvent artificiellement bas, notamment liés à la concurrence internationale, aux marges imposées par la distribution, ainsi qu'à la capacité financière des consommateurs européens. **Ces aides publiques sont indispensables pour garantir la viabilité et la pérennité de la production locale.**

Or, Bruxelles est aujourd'hui la seule région européenne **privée d'accès aux financements européens** du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). À cela **s'ajoute l'exclusion des agriculteurs urbains de plusieurs dispositifs régionaux de soutien**, tels que les dispositifs Shifting Economy, Be Circular ou les primes BEE.

L'AAP AU constitue donc le pilier principal du financement public de l'agriculture urbaine professionnelle à Bruxelles. Il est donc essentiel de le maintenir en 2026, et d'en préserver l'enveloppe à hauteur de 250.000 euros, au minimum. À défaut, cela reviendrait à réduire le seul levier de financement accessible à un secteur déjà structurellement sous-financé à Bruxelles au regard de ses retombées positives pour la Région.

2. Soutenir les structures d'accompagnement, garantes de l'efficacité de l'investissement

→ Budget demandé : 315.000 €

Le développement de l'agriculture urbaine professionnelle à Bruxelles ne repose pas uniquement sur le soutien direct aux projets de production : il dépend tout autant de l'écosystème d'accompagnement composé de la FedeAU, le Réseau des GASAP, Terre-en-Vue, l'Espace-test Graines de Paysans, et le GEL AU de Village Partenaire. **Ce réseau de structures joue un rôle déterminant pour garantir la qualité, la pérennité et l'intégration urbaine des projets agricoles.** Il accompagne les porteurs dans toutes les étapes-clés : recherche de foncier, viabilité économique, encadrement technique, mise en réseau, récolte et valorisation des données et représentation du secteur.

Ces fonctions transversales sont indispensables pour garantir une vision d'ensemble, assurer la cohérence des actions et porter collectivement les enjeux du secteur dans les politiques publiques régionales.

Le maintien d'une enveloppe dédiée de 315.000 euros en 2026 pour ces structures d'accompagnement constitue un levier de stabilité et de professionnalisation du secteur dans son ensemble. Il s'agit d'un investissement stratégique à faible coût, qui renforce l'efficacité des autres aides régionales à l'agriculture urbaine et maximise leur impact.

3. Réinvestir dans l'ordonnance de financement de l'agriculture urbaine

Si le soutien annuel à travers un appel à projets et des subventions ciblées est indispensable à court terme, il ne peut constituer une réponse pérenne à la précarité structurelle du secteur agricole urbain. Les projets doivent chaque année composer avec un **cadre financier instable, ce qui freine leur développement**, limite leur capacité d'investissement et décourage les vocations. Cette incertitude **nuît également à l'efficacité des politiques publiques**, qui peinent à inscrire l'agriculture urbaine dans une stratégie de transition durable de long terme.

Le travail d'élaboration d'une **ordonnance de financement stable et structurel pour l'agriculture urbaine**, entamé durant la précédente législature, doit être relancé au plus vite. Cette démarche vise à assurer un cadre clair, prévisible et efficace pour l'ensemble des acteurs du secteur.

4. Financer l'agriculture urbaine malgré un contexte budgétaire contraint

Le budget Good Food dédié à l'agriculture urbaine professionnelle était déjà restreint sous la précédente législature, au regard des nombreux impacts positifs du secteur sur l'emploi local, l'aménagement urbain, la santé publique et la résilience alimentaire. **Une grande partie de l'enveloppe « agriculture durable » est en réalité absorbée par des structures œuvrant dans des champs connexes** — comme Brucefo (analyses de denrées) ou Brufotec (conseils en sécurité alimentaire) — dont les missions relèvent davantage de la politique de transformation ou de distribution alimentaire.

Dès lors, en période de contraintes budgétaires, une **réallocation interne à l'enveloppe agricole permettrait de renforcer le soutien à la production urbaine, sans surcoût pour la Région**. Il s'agit là **d'un choix d'investissement stratégique**, visant à préserver une activité économique à fort impact social, environnemental et territorial — et qui offre un **retour concret** à la collectivité en matière :

- De production alimentaire durable et locale,
- De création d'emplois locaux durables, de formation et d'insertion,
- D'apaisement urbain et de cohésion sociale,
- De services écosystémiques,
- De santé et santé mentale (par la valorisation d'activités manuelles, de plein air, collectives),

Plutôt qu'un secteur marginal, l'agriculture urbaine est devenue **un levier transversal** au service de nombreux objectifs régionaux. Dans ce contexte, la reconduction de l'appel à projets Agriculture Urbaine et le soutien à ses structures d'accompagnement est un **acte de stabilité budgétaire**, et non une nouvelle dépense.

Conclusion

L'agriculture urbaine est un investissement public à **haut rendement social, économique et sanitaire**, qui contribue à l'apaisement et à la cohésion urbaine, tout en générant des emplois locaux non délocalisables.

Pour 2026, il est essentiel de :

- **Budgétiser un appel à projets à hauteur de 250.000 €**
- **Maintenir un financement de 315.000 € pour les structures d'accompagnement**
- **Relancer les travaux sur l'ordonnance de financement pour stabiliser durablement le secteur**

Par ailleurs, une **réallocation interne à l'enveloppe régionale « agriculture » permettrait de renforcer le soutien à la production urbaine, sans surcoût pour la Région**. Ces efforts représentent une gestion rigoureuse et ciblée des ressources publiques, qui maximise les retombées pour la Région dans un contexte budgétaire contraint.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Gaëtane Charlier – coordinatrice de la FedeAU
Fédération bruxelloise de professionnel·le·s de l'Agriculture Urbaine

 coordination@fedeau.be |  0493/57.75.32

